

Des sélections ou Désélection et au Bout du Chemin la Déroute

Les championnats d'Europe de bridge viennent de se terminer : victoire des Seniors, qualification en demi-teinte des Dames et élimination de l'équipe Open.

Pour celle-ci, d'après plusieurs observateurs, "c'est la faute à pas de chance" car la composition des équipes de France a changé au dernier moment, pour cause de problème de santé de 2 joueurs.

Pour d'autres, c'est aussi "la faute à pas de chance" si on ne s'était pas qualifié, cartes à la main.

Et pour les derniers, c'est "la faute à pas de chance" du capitaine, qui n'avait pas eu la possibilité de faire son travail ou bien qui n'aurait pas du accepter ce poste.

Dans Atout Bridge, Guy Dupont écrit : "On s'étonnera, cependant, d'un certain « amateurisme » dans la gestion de l'encadrement de l'équipe. Les joueurs avaient refusé le choix de plusieurs capitaines, proposé par la commission de sélection, préférant s'adjoindre « un grand ami de beaucoup d'entre nous »... Un choix finalement admis par la FFB. Mais qui laisse perplexe. Drôle de conception du capitanat. Qui peut accepter de confier le volant d'une Formule 1 à un pilote qui n'a guère conduit que des voitures à pédales ?"

L'équipe Open envoyée à Ostende n'a pas révélé un véritable potentiel et 3 jours avant la fin, il leur a été dit : "Mais quand allez-vous commencer à jouer au bridge ?"

A la Yeh Bros, l'équipe française a été représentée par Bessis/Volcker et Lorenzini/Hanlon qui est irlandais.

N'y-a-t-il pas de joueur français, peut-être futur joueur de l'équipe de France, qui aurait été libre pour jouer ?

L'argent qui a été gagné va-t-il aux joueurs ou à la FFB ?

Quant à la Spingold, l'équipe 15ème à l'indice de Bessis/Volcker - Rombaut/Lorenzini et L'Ecuyer/Street a été éliminée au 1^{er} match contre une équipe classée 50ème.

Revenons au championnat d'Europe où il y a eu de nombreux dysfonctionnements :

- Remplacement d'une joueuse lors d'une phase de la sélection !
- Refus de faire jouer les paires remplaçantes en sélection Dames.
- Dissociation d'une paire remplaçante puis réintégration en Open.
- Rejet des paires remplaçantes de l'équipe de France B.

Quelques voix se sont élevées dont Christophe Oursel, délégué des joueurs, qui a donné sa démission en début d'année, étant dans l'impossibilité de remplir sa mission dans de bonnes conditions.

[Pour Philippe Cronier : "On a un détecteur de talents formidable qui s'appelle Christophe Oursel"]

Le magazine Le Bridgeur fait écho également des reproches de nombreux joueurs : "En open : une décision - contestée par une pétition - de reconduire sans combat l'équipe vice-championne du monde pour les championnats d'Europe, une première Sélection (par quatre) annulée, une Sélection par paires boudée par (presque) toute la jeune génération, au format plus que bizarre (un premier week-end pour presque rien, une remise à zéro des compteurs pour le deuxième week-end, sans compter une argumentation au minimum spécieuse pour "justifier" la composition des lignes) et qui s'est déroulée en l'absence de tout observateur. Au final, des membres du Comité de sélection avouant publiquement que l'esprit souhaité de cette Sélection avait été tout sauf respecté".

Une remise en question de ce comité de sélection (ou tout bonnement sa démission que j'avais demandée) aurait du être effectuée avant le championnat afin de redéfinir les objectifs et agir en conséquence :

- Rapporter une médaille ?

- Chercher la qualification ?
- Envoyer une troupe de nouveaux joueurs s'aguerrir au contact des féroces joueurs européens ?

De nombreux conflits d'intérêts sont apparus ces dernières années :

- Le Président du Comité de sélection peut-il jouer dans l'équipe de France ?
- Le sélectionneur peut-il participer en tant que joueur à la sélection qu'il a mise au point ?
- Le Président du Comité de sélection peut-il devenir capitaine de l'équipe de France ?
- Un fils, adoptif ou non, un mari ou un pacsé, un amant, peut-il devenir le capitaine ou capitaine-adjoint ou vice-coach de son référent ?
- Les joueurs ont-ils le droit de décider de leur capitaine et leur encadrement ?

Pour ma part, à toutes ces questions, je réponds : Non !

Mais il semble que ces problèmes reviennent régulièrement car les Bessis écrivaient à propos de l'ancien comité de sélection : "Non, nous ne sommes pas paranoïaques, cette décision est tout simplement aberrante, injuste, infondée, révélatrice d'un ego surdimensionné de notre président, et surtout d'un sens de la morale et d'une conscience totalement inexistantes... En effet, aucun communiqué officiel expliquant les raisons d'une telle décision n'apparaît sur le site de la FFB, aucune explication ne nous a été donnée par le président lorsqu'il nous a appris notre éviction de l'équipe, affirmant que la décision "n'avait pas été justifiée."

La nouvelle équipe de la FFB sera élue le 25 Octobre, mais c'est le comité de sélection en fin de mission, qui va choisir les équipes du Mixte/4 même s'il avoue : "que son fonctionnement n'est pas adapté"

Totalement illogique !

Je repose la même question : quel est l'objectif de cette nouvelle sélection ?

- Défrayer une équipe de bons joueurs ?
- Envoyer les meilleurs joueurs et paires françaises glaner des médailles ?
- Permettre à de nouvelles paires semi-professionnelles de s'aguerrir ?

Combien avons-nous de paires mixtes en France qui s'entraînent toute l'année ? (Et en Open ?)

8 à 12 équipes participeront à la sélection !

La France doit être un vivier fantastique de futurs grands champions pour qu'autant de joueurs, c'est à dire 48 à 72 puissent prétendre à devenir Champions du Monde.

Au risque de déplaire, on pourrait ajouter sur la charte de bonne conduite de la FFB :

1) Je pense avoir le potentiel pour être Champion du Monde, c'est pour cela que je veux participer à la sélection.

2) Le comité de sélection se réserve également le droit de faire modifier la composition d'une équipe candidate, si des joueurs ou paires ne correspondent pas au niveau demandé.

Pour le moment, ce que l'on perçoit c'est que de nombreux joueurs s'inscrivent simplement pour faire une compétition en plus sur le calendrier, une sorte de 4 Mixte Excellence bis.

Doit-on dans cette optique rembourser aux équipes candidates les frais des voyages, et doit-on leur octroyer des P.P. ?

Quant à la composition des équipes, a-t-on déjà vu une équipe de footballeurs, de basketteurs ou de volleyeurs décider elle-même de la composition de son team ?

Si les prétendants à l'équipe de France Mixte procèdent comme l'équipe de France Senior, je suis OK.

Une façon inédite de procéder serait que le comité de sélection liste toutes les paires et forment elle-même 4 à 6 équipes phares avec l'accord éventuel des joueurs !!!

Une sélection par équipes : Oui mais avec des équipes au tempérament vainqueur composées de 3 paires fortes qui prétendent au titre suprême !!!

Comment le Comité de sélection qui n'a pas son mot à dire dans le choix des 3 paires d'une équipe peut-il élire une paire remplaçante en cas de joueurs déficients ?

Comme vous l'avez sans doute remarqué, nous sommes dans une sélection à l'envers où les paires vont théoriquement s'entraîner quand elles seront élues, et non le contraire.

Que de temps perdu quand on pense que le championnat d'Europe aura lieu en Février !

Pour le plaisir du bridge, pour les équipes qui voudraient s'aligner dans ce type de compétition exaltant, ou pour les paires naissantes qui commencent à développer de grandes possibilités d'avenir, il est également intéressant de faire une sélection large, tout en préservant les grandes équipes pour les rounds finals..

J-P Rocafort écrivait dans Le Bridgeur: "les compétitions mixtes sont assez particulières. Tout d'abord, elles sont pratiquées par des paires peu rodées, tout simplement parce que, pour la plupart ce sont un joueur et une joueuse qui ne jouent ensemble que les compétition mixtes, c'est à dire relativement peu de donnes dans la saison ; les réglages, que ce soit à l'enchère ou en défense, sont alors très succincts, ce qui laisse une grande part à l'interprétation, l'improvisation, la simplification, la lecture dans les pensées, et fatalement de temps en temps à quelques incompréhensions. En mixte, plus qu'ailleurs la valeur d'une paire est souvent inférieure à la somme des valeurs de ses individualités, par manque de pratique donc et aussi pour des raisons de tension interne."

Pour ce qui est de l'équipe Dames, on s'interroge sur le fait de donner un laisser-passer aux mêmes joueuses à la Venice Cup, je cite : "malgré leur performance insuffisante à Ostende... Le comité de sélection est partagé entre refaire une sélection pour nommer l'équipe qui jouera la Venice Cup en 2020 et confirmer l'équipe qui a gagné sa qualification cartes en main... Le comité de sélection... a besoin de gages de travail et entraînement de la part des trois paires."

A moins qu'elles ne préfèrent se lancer dans le 4 Mixte ? Leur a-t-on demandé ce qu'elles pensaient ?

La paire remplaçante de l'équipe Dames peut-elle faire cette sélection mixte, et si les joueuses réussissent, qui seront les remplaçantes des remplaçantes de l'équipe des Dames ?

A propos, l'équipe de France senior qui vient de remporter le championnat d'Europe, aurait largement pu se passer d'une longue sélection dont le résultat était connu d'avance.

Fin Septembre, les World Bridge Series vont commencer, j'ignore les moyens financiers qui seront utilisés afin d'entraîner nos équipes ainsi que les déplacements prévus mais il est déjà certain que l'équipe de France Senior devrait avoir sa place offerte dans cette compétition.

Et s'ils ne sont pas disponibles, on devrait envoyé les 3 paires laissées pour compte de l'équipe de France B qui actuellement est plus fantôme que réelle : Beauvillain/Beaumier – Kasler/Chottin – Oursel/Mauberquez !

Que faire pour les Dames : On attend la fin des vacances pour décider ?

Qui s'occupe ou se soucie de leur paire remplaçante ?

Au fait pourquoi les entraînements de Giorgio Duboin ne seront-ils pas renouvelés ? (et avant lui Krzysztof

Martens).

Les 150 000 € alloués annuellement au bridge de haut niveau ont-ils déjà été dépensés, et si oui, comment ?

Qu'en est-il de la FFB et de son futur Président ?

Il semblerait que les 2 candidats aient la volonté de s'occuper du bridge de haut niveau.

Je veux bien adhérer au projet sportif de Patrick Bogacki qui comprend : "une réforme des compétitions, du calendrier, du classement, du processus de sélection des équipes de France et une ouverture vers le bridge loisir.»

Je suis également d'accord avec Bernard Dauvergne quand il exprime sa volonté de "Création d'une série internationale, regroupant trente à quarante joueurs et joueuses qui, par leur statut particulier, pourront se consacrer à leurs entraînements et à leurs déplacements internationaux, pour enfin vivre une vraie vie professionnelle".

Philippe Cronier écrit : "il se trouve que, depuis plus de quinze ans, l'équipe de France Open n'a jamais été qualifiée régulièrement pour disputer ces championnats du monde. Plus qu'un crève-cœur, c'est un scandale pour une fédération de cette envergure qui a toujours occupé les premiers rôles du bridge mondial. "

Jean-Christophe Quantin écrit : "il est vrai que la tâche est souvent difficile et parfois ingrate. Cela ne devrait pas changer dans un avenir proche et on peut comprendre le manque d'enthousiasme d'éventuels candidats."

Et bien Non !

Le Général de Gaulle ne pourra pas dire : "C'est la chienlit ! Tout le monde s'en fout !"

En effet, je répons qu'outre Patrick Bogacki et Bernard Dauvergne, il y a 2 autres personnes qui aimeraient apporter leur contribution :

- Pierre Schmidt qui dans Le Bridgeur précise : "Je serais très heureux de pouvoir aider l'équipe (Dames) dans sa préparation avec l'objectif d'apporter à la France une nouvelle et belle médaille !»

- Et moi-même qui aimerait enfin apporter un peu de sérieux, d'intégrité et de véritable travail au sein d'un Comité de Sélection qui prendra ses responsabilités.

Jean-Claude Legrix